



21 Grande rue  
25170 CHAUCENNE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE  
DU 29 JANVIER 2020

Président de séance : Bernard VOUGNON

**Présents :** Bernard Vougnon, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Bernard Merger, Daniel Moine, Audrey Villemain, Jean-François Bertin, Marine Jarry, Leonel Mounoussamy

**Procurations :**

**Absents excusés :** Jean-Luc Royer, Philippe Morel, Marie José Vergon-Trivaudey, Mohammed Oubenaïssa

**Absents :** Christian Dyssli

**Secrétaire de séance :** Jean-Luc Guillaume

Date de la convocation : 22 janvier 2020

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 9

Nombre de représentés : 9

## 1/ INFORMATIONS

### Rapport d'activités 2019 de la bibliothèque municipale :

Le budget consacré à l'acquisition de nouveaux livres à été de 500€.

Désherbage : 2 livres.

Dons : 115 livres jeunesse et adultes.

Activité prêt de livres avec la maternelle tous les 15 jours en collaboration avec les institutrices.

La bibliothèque départementale ne se déplace plus, les bénévoles vont choisir les ouvrages à Besançon.

Le 4 octobre a été proposé le film 'Sous mon sourire' avec la présence de la réalisatrice Delphine Ziegler et de l'association 'solidarité femme'.

Mme Valérie Drugé a pris en charge la responsabilité de la bibliothèque depuis le 1<sup>er</sup> janvier à la suite de Gillette Vougnon, dans ce cadre elle a effectué une formation 'gestion d'une bibliothèque'.

Un questionnaire a été distribué et mis en ligne pour connaître les besoins des lecteurs actuels et futurs.

Les ouvertures au public : le lundi soir, le mercredi après-midi et le samedi matin.

En projet : de nouvelles animations et lecture de contes.

### Ecole :

Un diagnostic sanitaire des arbres de la cour de l'école a été réalisé par un spécialiste ONF. Un arbre était en mauvais état sanitaire et a été abattu.

Les autres arbres nécessitent un élagage.

### RD8 :

Le secteur de la RD8 'sous les roches' a connu cet automne de nombreux incidents de circulation, heureusement uniquement matériels. M. le Maire a alerté la Présidente du département sur les accidents à répétition de ce secteur. Le département a diligenté une étude détaillée de la chaussée. Le résultat démontre que le profil de la route n'est pas adapté à la configuration des lieux. Des

améliorations portant sur le reprofilage et le revêtement de la chaussée seront engagées par le département dès que les conditions météorologiques le permettront, soit vers la fin de printemps, ou le début de l'été.

Des appareils de comptage (nombre de véhicules et vitesse) ont été placés par les services du département sur la RD8 à l'entrée du village côté Emagny et à hauteur de la maison de M. et Mme Gudot. Un nouveau comptage avec ce type d'enregistreur sera placé côté Pelousey en prévision de la sécurisation de la nouvelle entrée du village et de l'accès au nouveau lotissement.

#### **Ecole :**

Le courrier de demande de transfert des classes maternelles pendant les travaux de réhabilitation du bâtiment 'Centre de vie' à été envoyé au rectorat. Ce courrier est signé par les Maires des communes du RPI ainsi que par la Présidente du SIVOM.

#### **Eglise rénovation des vitraux :**

Trois entreprises ont été consultées, deux se sont déplacées. Les devis sont en attente.

#### **Voirie Eau-Assainissement :**

Une réunion a eu lieu avec GBM pour la voirie 'entrée du village' à hauteur du nouveau lotissement et pour l'eau assainissement 'reprise des Varennes'.

Le premier rendu du bureau d'étude chargé par GBM de la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la Rd8 a été présenté en présence du service eau-assainissement également de Gbm. Côté voirie une piste 'piétons-cyclistes' de 2,5 m serait réalisée à droite en arrivant de Besançon, un plateau surélevé serait positionné au niveau de l'entrée du lotissement pour assurer la sécurité et marquer la nouvelle entrée du village.

Concernant les Varennes, le maître d'œuvre est en cours de choix par GBM, les habitants seront prochainement contactés pour adapter les travaux à chaque propriété.

#### **Réunion PLUi :**

Une réunion de secteur concernant les équipements sportifs s'est tenue à Pelousey.

Le but était de faire un point sur les équipements actuels (répartitions, besoins, travaux à réaliser, etc...).

Les terrains de football font l'objet de demande des clubs, il a été décidé de prendre contact avec ces derniers pour connaître leurs intentions (nombre de licenciés, fusions envisagées et besoins en terrains) et de faire un chiffrage des coûts de ces équipements en investissement et fonctionnement sur 10 ans.

GBM développe la politique du sport santé, dans ce cadre des liaisons douces (piéton et VTT) feront partie des possibilités de développement avec l'appui du Comité touristique.

Les gymnases sont peu nombreux sur notre secteur, avec certains très saturés.

#### **DELIBERATIONS :**

##### **Transfert de charges :**

Les transferts de charges pour la voirie ont été déterminés par la CLECT.

Pour 2019 notre participation pour la voirie en investissement (requalification plus l'emprunt en cours) est de 26 687,05€, pour le fonctionnement (entretien courant) celle-ci est de 21 340,11€/an. Pour 2020 la prévision de charges transférées est de 26 799,23€ en investissement et de 21 227,93€ en fonctionnement.

Décision adoptée à l'unanimité.

Cette participation de 26 687,05€ est une dépense d'investissement. Il est proposé d'amortir cette somme sur un exercice afin de ne pas grever les budgets des prochains exercices budgétaires.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Reprise de concessions au cimetière :**

En mars 2016 un constat de tombes abandonnées a été réalisé en vue de reprises.

La procédure de reprise de concessions arrive à son terme et les constats d'abandon ont été affichés pendant 3 ans. 5 concessions seront reprises, avec enlèvement des pierres tombales existantes.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Terrains :**

La fontaine 'De Mollans' est implantée partiellement sur le terrain de Mme et M. Drugé.

Un acte administratif permettra de régulariser cette situation ; la valeur de reprise est fixée à 600€.

Décision adoptée à l'unanimité.

Procédure de reprise de biens vacants sans maître par acte administratif, il s'agit de parcelles dont le propriétaire n'est pas soit connu soit n'a pas eu de successeur.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Centre de Vie :**

En vue des futurs travaux de réhabilitation-agrandissement du Centre de Vie une demande de subvention doit être faite avant le 31 janvier 2020.

Cette demande concerne le Département pour un montant estimé de 1 198 938€ T.T.C.

Décision adoptée à l'unanimité.

**Budget 2020 :**

Le budget 2020 n'étant pas encore voté, il est nécessaire de voter un crédit de 900€ en investissement pour le remplacement des buts de handball endommagés récemment.

Décision adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire,

Bernard Vougnon

